

Image not found or type unknown



## Loyers pour un locataire parent

Par **mariobros**, le **24/09/2012 à 15:39**

Bonjour, nous sommes propriétaires d'un logement que nous aimerions voir occupé par un de nos enfants. Nous voudrions l'héberger gratuitement ! Est-ce possible et lors de notre déclaration de revenus doit-on justifier par un document manuscrit ?

Par **cocotte1003**, le **24/09/2012 à 17:03**

Bonjour, non il existe une case pour la location gratuite mais attention si vous avez plusieurs enfants car à votre succession les autres enfants peuvent demander une compensation, cordialement